

Enfin, comme l'évoque la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) PACA dans son avis, l'impact de la modification des conditions d'exploitations sur la qualité de l'air n'est pas étudié. La MRAe demande d'ailleurs dans son rapport de préciser la situation chiffrée de l'état initial et de préciser l'augmentation de la pollution de l'air que vont occasionner entre autres: les purges de bouteilles d'acétone (augmentation des COV), l'augmentation des transports en camion (+3,5%), etc.

>

>

Bien que notre association puisse être sensible aux nécessités de soutenir l'industrie et les emplois qui y sont rattachés, nous pensons qu'il y a une limite dans la compatibilité de la présence de lieux d'habitations et du développement industriel et de ses risques aggravés. Le passage du statut SEVESO seuil bas à SEVESO seuil haut n'est pas anodin.

Pour l'ABB et les habitants que nous représentons, la ligne rouge est franchie par la demande de la société LINDE. Nous vous demandons, Monsieur le commissaire, d'émettre les restrictions suffisantes dans votre rapport pour protéger les populations et la nature vivante environnantes.

Le président et vice-président de l'ABB

Sébastien Jaulhac

Stéphane Raoux

>

ps: lien vers le dossier sur le site de la préfecture: <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Installations-Classees-soumises-a-autorisation-et-a-enregistrement-Carrieres-et-Geothermie/Berre-l-Etang>

>